



Le ciel n'est pas à vendre, la DGAC non plus !

Mise en service technique de SNARE (sans expertise SSI)

L'intersyndicale USAC-CGT, SNNA-FO et UNSA-IESSA du CESNAC a pris acte de la décision de l'administration de mettre en service technique les passerelles SNARE, sans expertise SSI (temps réel ou non) et dans le respect des procédures du CESNAC, lors de la réunion du comité technique spécial du CESNAC qui s'est tenue aujourd'hui, le 18 septembre 2014.

L'intersyndicale des IESSA du CESNAC sera vigilante au respect des engagements du Chef du CESNAC quant au cadre de cette mise en service, qui a exclu à ce stade toute exigence en expertise SSI de la part des IESSA du CESNAC, et aux engagements nationaux à venir.

L'intersyndicale prend également acte de la volonté de l'administration d'introduire progressivement une expertise SSI au CESNAC et se tient prête à en négocier les contreparties sociales nécessaires.

Nous avons fait le premier pas et, concrètement, les agents concernés n'attendent plus que l'application des procédures du CESNAC pour prendre en compte ce nouveau système technique ainsi que le protocole approuvé par la direction des Opérations devant décrire les exigences opérationnelles pour le jour où les passerelles devront effectivement être en service opérationnel (nous n'avons connaissance d'aucun document officiel ayant donné ces exigences). La mise en service technique de tout nouveau système pose déjà de nombreuses difficultés et nous verrons si la direction des Opérations saura se donner les moyens pour les résoudre.

Rappelons qu'à ce stade, personne n'a été en mesure de donner aux agents du CESNAC un document de la direction des Opérations indiquant :

- *si les spécialistes du CESNAC disposeront d'une supervision ;*
- *si, dans cette éventualité, son MCO est prévu ;*
- *si ce système technique doit être supervisée H24 par le CESNAC ;*
- *si, dans cette éventualité, la supervision de spécialiste devra être interfacée à la supervision technique centralisée du CESNAC ou si le superviseur technique multiqualifié du CESNAC aura encore un poste de travail informatique de plus à gérer.*

Les IESSA du CESNAC réunis en intersyndicale